

NAVIGUER LES MÉGATENDANCES : Le Programme d'action de la CIPD pour un avenir durable



**L'avenir des données
démographiques**

« On ne saurait élaborer des politiques et des programmes, les mettre en œuvre, en suivre et évaluer l'application sans données valables, fiables, à jour et qui tiennent compte du contexte culturel et soient comparables au niveau international. » (Chapitre XII du Programme d'action de la CIPD)

À la mi-2024, le FNUAP a publié cinq documents de réflexion pour marquer le trentième anniversaire de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) de 1994. Ces publications, regroupées sous le thème « *Naviguer les mégatendances : Le Programme d'action de la CIPD pour un avenir durable* » sont intitulées :

- ▶ Changement démographique et durabilité
- ▶ L'avenir de la santé et des droits sexuels et reproductifs
- ▶ **L'avenir des données démographiques**
- ▶ La CIPD et l'action climatique
- ▶ Un avenir numérique sûr

Ces documents de réflexion explorent les moyens de renforcer, d'actualiser et d'accélérer les engagements de la CIPD dans un monde en pleine mutation. Conçus pour les acteurs du développement et les décideurs politiques, ils dressent un bilan des progrès accomplis et mettent en lumière les scénarios futures envisageables. Ils constituent une base de discussion sur les perspectives à venir en ce qui concerne la population, le développement, et la santé et les droits sexuels et reproductifs.

Ce résumé met en avant les principales conclusions et recommandations du document de réflexion consacré à l'avenir des données démographiques. Il souligne que les systèmes de données peuvent renforcer leur impact sur le développement grâce à une intégration plus poussée des données, basée sur des solutions de registre renforcées, et en exploitant les nouvelles sources de données géospatiales et non traditionnelles. Face à l'essor des technologies numériques, il devient urgent de mettre en place une gouvernance des données et d'investir massivement à l'échelle nationale, régionale et mondiale pour former la prochaine génération de spécialistes des données démographiques, afin de répondre aux futurs besoins en matière d'information et de protection des données.

Les systèmes de données peuvent renforcer leur impact sur le développement en améliorant l'intégration des données, notamment en tirant parti des nouvelles sources de données géospatiales et non traditionnelles

Introduction

En 1994, la CIPD a adopté un Programme d'action qui a souligné l'importance fondamentale des données sur la population et le développement pour la planification et le suivi par les gouvernements. Le Programme a mis l'accent sur la nécessité de disposer de données plus précises pour mieux comprendre le statut social et économique des femmes, tout en insistant sur la ventilation des données afin de répondre aux besoins des populations les plus vulnérables et laissées pour compte.

Depuis lors, les appels à l'amélioration des systèmes de données et au renforcement des capacités n'ont cessé de se multiplier, reprenant ces recommandations. Plus récemment, le Secrétaire général des Nations Unies a plaidé en fa-

veur d'une « révolution des données » afin que tous les gouvernements puissent disposer de systèmes capables de suivre et d'atteindre les Objectifs de développement durables (ODD) et les engagements internationaux connexes.

L'année 2024, marquant le trentième anniversaire de la CIPD, offre une occasion privilégiée de dresser un bilan des progrès accomplis et des lacunes encore existantes en matière de données démographiques. Ce moment clé permet également de tracer des voies pour mettre en place des systèmes de données prêts pour l'avenir et adaptés aux besoins du programme de développement mondial pour l'après 2030.

Principaux constats

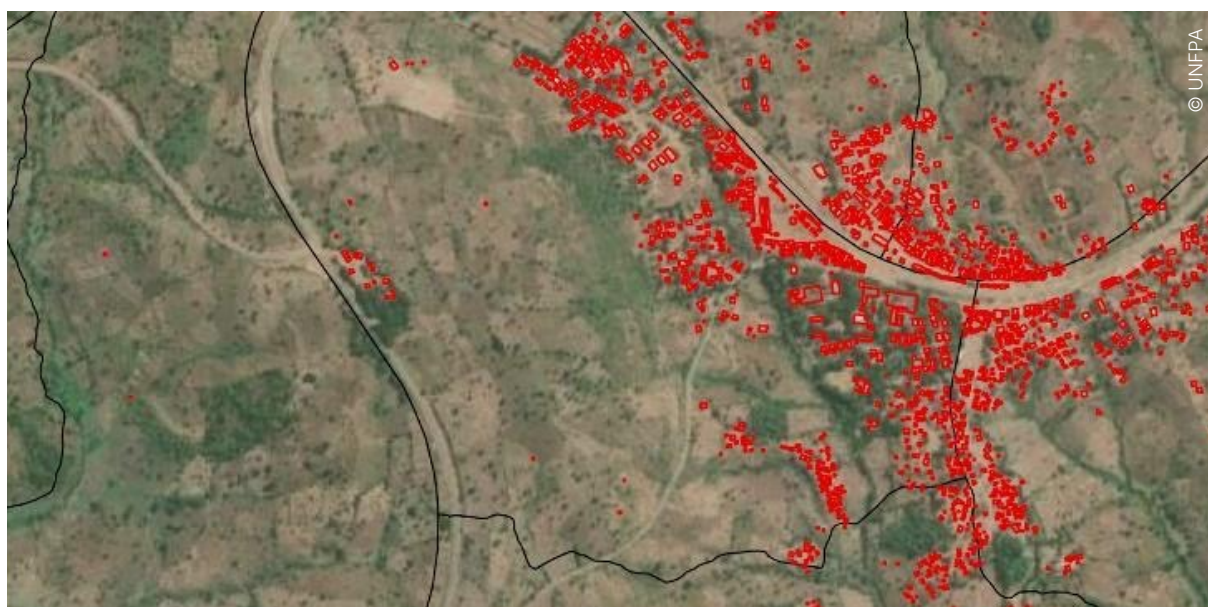
Les recensements de la population et de l'habitat constituent la pierre angulaire des données démographiques dans la majorité des pays à revenu faible et intermédiaire. Ils fournissent les données de base pour plus de 100 indicateurs nécessaires au suivi des ODD. Les recensements sont la principale (voire la seule) source de données ventilées sur les petites zones géographiques et sur les populations marginalisées. Le suivi des ODD s'appuie également sur les données comparables générées par les programmes mondiaux d'enquêtes auprès des ménages, qui ont gagné en popularité et dont la portée s'est étendue au cours des dernières décennies.

L'émergence d'innovations technologiques a modernisé la collecte, la production et l'utilisation des données. En particulier, l'intégration de solutions géospatiales dans le cycle des recensements a permis de capturer et d'analyser des données à un niveau très granulaire, tout en facilitant leur diffusion via des cartes qui illustrent les inégalités. Dans les zones difficiles d'accès, des modèles statistiques géospatiaux, alimentés par des images satellites (voir la Figure 1) et des algorithmes d'apprentissage automatique, permettent désormais d'estimer la taille et la répartition des populations à des échelles spatiales très précises.

Plus de 40 pays, principalement en Europe et en Asie, ont commencé à utiliser des registres de population liés à d'autres bases de données administratives (éducation, emploi, fiscalité, sécurité sociale et santé) pour produire des données équivalentes à celles des recensements. Certains pays ont même mené des recensements entièrement

► FIGURE 1

Exemple de détection de bâtiments à partir d'images satellites



basés sur des registres, tandis que d'autres combinent les données administratives avec des recensements partiels ou complets. De plus en plus de pays entreprennent cette transition vers l'utilisation de registres.

Cependant, les avancées dans l'utilisation des systèmes d'enregistrement des actes d'état civil, des statistiques vitales et des systèmes de gestion de l'identité pour un suivi en temps réel des dynamiques démographiques et des événements vitaux restent limitées. Dans les pays à faible revenu, les recensements traditionnels menés sur le terrain continueront de jouer un rôle central dans les systèmes de données démographiques pour la série de recensements de 2030. En parallèle, les enquêtes auprès des ménages resteront essentielles au niveau mondial pour fournir des indicateurs de développement, y compris pour les ODD, et ils offriront une valeur ajoutée dans la compréhension des normes sociales et de genre en mutation, ainsi que dans la réponse à des problématiques sensibles comme la violence basée sur le genre.

Bien que l'IA puisse transformer ce domaine, il convient de gérer avec précaution l'idée fautive selon laquelle elle deviendra rapidement la solution universelle à tous les besoins en matière de données

La numérisation des données du secteur de la santé a permis de développer des applications prometteuses, comme l'utilisation de l'IA pour identifier les épidémies. Cependant, ce domaine reste confronté à des défis importants : fragmentation des données, couverture et qualité limitées, et manque d'alignement ou d'interopérabilité entre les secteurs. Ces obstacles freinent le potentiel du partage et de l'intégration des données. Par ailleurs, les systèmes de gestion d'identité biométrique numérisés, bien qu'ils offrent des occasions inédites pour la production de données démographiques, peuvent entraîner de nouvelles formes d'exclusion des services et alimentent les inquiétudes croissantes liées au capitalisme de surveillance.

L'intelligence artificielle (IA) présente un potentiel considérable pour automatiser le traitement et l'analyse des données, pour identifier des tendances et des corrélations dans de vastes ensembles de données et pour fournir des analyses prédictives. Cependant, des défis restent à relever, comme la nécessité de disposer de données de terrain de haute qualité pour calibrer les modèles, ainsi que le risque de biais algorithmiques qui pourraient produire des résultats inexacts et compromettre les droits fondamentaux des personnes, notamment en matière de discrimination de genre ou raciale. Bien que l'IA puisse transformer ce domaine, il convient de gérer avec précaution l'idée fautive selon laquelle elle deviendra rapidement la solution universelle à tous les besoins en matière de données.

Plusieurs applications ont démontré le potentiel des données de traçage numérique¹ pour compléter les statistiques officielles, notamment dans le suivi de la mobilité des populations. Ces données permettent également de recueillir des informations lorsque les méthodes traditionnelles de collecte ne sont pas réalisables, par exemple en période de crise, et d'identifier des tendances avant qu'elles n'apparaissent dans les données officielles. Toutefois, la nature propriétaire de ces données limite fortement leur accès à des fins statistiques. En outre, des problèmes tels que la représentativité, le manque de consentement à la réutilisation des données personnelles et les risques pour la protection de la vie privée restent non résolus. Une autre innovation importante réside dans les données générées par les citoyens, qui offrent des approches plus inclusives à chaque étape du cycle de vie des données, depuis leur production jusqu'à leur utilisation.

Malgré des progrès considérables, des lacunes persistent en ce qui concerne la disponibilité, la qualité, l'accessibilité et l'utilisation des données. Moins de la moitié des pays disposent de données suffi-

Les données de traçage numérique peuvent compléter les statistiques officielles sur la mobilité des populations, mais leur accès à des fins statistiques reste très limité

santes pour suivre les ODD relatifs à la pauvreté, à la nutrition, à l'éducation et à l'égalité des genres (voir la Figure 2). Ces lacunes sont particulièrement marquées pour les données relatives aux populations clés et aux groupes les plus difficiles à atteindre, tels que les migrants et les réfugiés, les personnes non binaires, les personnes handicapées, les Afrodescendants et les peuples autochtones.

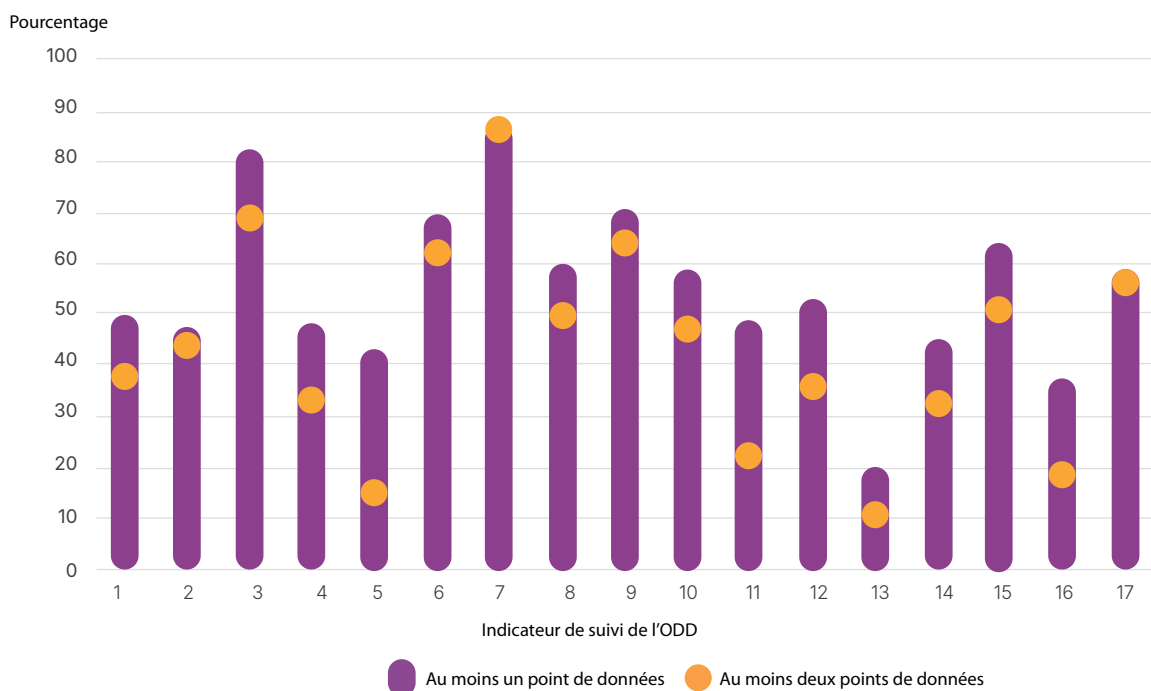
Les lacunes en matière de données sont le résultat de sous-investissements chroniques et de déficiences structurelles dans les écosystèmes nationaux de données. Pour exploiter pleinement le potentiel des données, les Nations Unies recommandent d'augmenter de 50 % les financements nationaux alloués aux données et aux statistiques d'ici à 2030. Elles appellent également les donateurs à porter la part de l'aide publique au développement destinée aux données à au moins 0,7 % d'ici à 2030.² Pourtant, aucun pays à faible revenu ne dispose à ce jour d'un plan statistique national entièrement financé. Cela rend ces pays fortement dépendants du soutien des donateurs externes, lequel ne couvre actuellement que la moitié des ressources nécessaires pour mettre en œuvre le Plan d'action mondial du Cap pour les données du développement durable.

Parmi les autres obstacles figurent les limitations persistantes en matière d'accessibilité et de transparence des données, une capacité technique insuffisante dans les compétences statistiques traditionnelles et dans les nouvelles sciences des données, ainsi qu'un manque de coordination entre les données humanitaires et celles du développement. Par ailleurs, l'absence de cadres de gouvernance des données efficaces freine le partage de données dans l'intérêt public tout en exposant aux risques d'abus et de violation des droits.

Les mégatendances mondiales, qui se chevauchent et se renforcent mutuellement, génèrent de nouveaux besoins en matière de données, notamment sur l'impact des crises climatiques sur les moyens de subsistance, la santé reproductive et les populations les plus marginalisées, ainsi que sur la demande croissante de technologies de procréation assistée et les déterminants d'un vieillissement en bonne santé tout au long de la vie. Dans un contexte marqué par des crises humanitaires fréquentes et prolongées, il est impératif de disposer de données plus récentes et plus représentatives sur les déplacements forcés pour orienter non seulement les réponses humanitaires à court terme, mais aussi les solutions équitables à long terme.

▶ FIGURE 2

Pourcentage de pays disposant de données sur les indicateurs des ODD depuis 2015



Source : Adapté de la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des Objectifs de développement durable des Nations Unies, consultée en février 2024.

Actions recommandées

Accélérer la transition vers des systèmes intégrés de données démographiques

Les gouvernements sont encouragés à favoriser l'intégration des données provenant des recensements, des enquêtes, des sources administratives et d'autres types de données. Cette approche permet d'améliorer la qualité et la rentabilité des systèmes de production de données, de combler le fossé entre les données humanitaires et de développement, et de mieux répondre aux besoins de la population et de la santé, notamment en période de crise. Les systèmes intégrés de données démographiques aident les gouvernements à identifier et à traiter les inégalités, contribuant ainsi à l'objectif de « ne laisser personne de côté ». En intégrant les statistiques de genre, ces systèmes offrent aux gouvernements des moyens précieux pour suivre les progrès en matière d'égalité des genres, répondre aux nouveaux besoins en matière de santé et s'attaquer aux problèmes de discrimination, y compris la violence basée sur le genre facilitée par la technologie. Dans cette transition vers des systèmes de données démographiques intégrés, les gouvernements sont encouragés à se concentrer sur les éléments suivants :



**L'intégration
des données
permet d'améliorer
la qualité et l'efficacité
des systèmes de
production de
données**

- ▶ Une transition progressive vers un système de données démographiques basé sur des registres, adapté aux contextes nationaux, avec des systèmes d'enregistrement des actes d'état civil et des statistiques vitales axés sur les personnes et prenant en compte les questions de genre.
- ▶ L'intégration des données géospatiales dans les systèmes de données démographiques, permettant de repérer les populations touchées par des formes multiples de vulnérabilité et d'anticiper les impacts démographiques des crises climatiques et humanitaires.
- ▶ Le développement de l'utilisation de sources de données non traditionnelles, telles que les enregistrements de téléphones mobiles et les réseaux sociaux, pour recueillir des informations précises et actualisées, notamment sur les migrations et les dynamiques de mobilité.

Établir une gouvernance des données basée sur les droits

La mise en place de systèmes de gouvernance et de gestion des données fondés sur les droits est une priorité urgente. Il s'agit de définir des normes pour trouver un juste équilibre entre l'accès libre aux données, la confidentialité et la propriété. Lorsque les données démographiques et sanitaires sont intégrées, il est essentiel de renforcer les mécanismes de gouvernance et de protection des données afin de prévenir les dérives, de garantir le consentement éclairé à la réutilisation des données et de réduire les risques d'utilisation abusive amplifiés par les algorithmes alimentés par l'IA. Cette démarche est cruciale pour réduire l'écart grandissant entre les statistiques officielles et l'énorme quantité de données produites par les secteurs public et privé, tout en redéfinissant le rôle des bureaux nationaux de statistique comme garants de la qualité des données utilisées par la société.

Renforcer le financement des données et des statistiques

Les gouvernements peuvent tirer des bénéfices durables de l'intégration des stratégies de financement nationales qui intègrent le renforcement des capacités en matière de données et l'allocation de ressources dans les budgets sectoriels. Cela permettrait de stimuler la production de données dans les domaines de la santé, du bien-être et de la démographie. Bien que les investissements dans les systèmes de registres de données doivent être une priorité, il reste essentiel de maintenir des financements constants pour les recensements de la population et les enquêtes auprès des ménages dans les pays à faible revenu. Ces efforts, associés à des approches de collecte de données rendues plus efficaces grâce aux nouvelles technologies, permettront de prévenir un fossé encore plus grand entre le Nord et le Sud en matière de données.

Comblent les inégalités en matière de capacités statistiques et d'utilisation des données

Des investissements stratégiques dans les données permettront aux gouvernements de renforcer les capacités locales et nationales à transformer les données en connaissances exploitables pour le développement. Cela nécessite de combler les lacunes en matière de capacités institutionnelles et de compétences tout au long de la chaîne de valeur des données. Les pays peuvent développer des compétences au croisement des questions de population, de développement et d'environnement, notamment en formant davantage de jeunes professionnels et en investissant dans des centres d'excellence, notamment dans le Sud mondial, pour mener l'innovation en matière de données. Cela garantira que la révolution des données et les modèles avancés reposent sur des connaissances et des priorités locales. De plus, les gouvernements peuvent intégrer l'éducation aux données dans les programmes d'enseignement à différents niveaux afin de promouvoir une culture de la prise de décision fondée sur les données dans l'ensemble de la société, dans l'élaboration des politiques, ainsi que dans la mise en œuvre des programmes et les activités de plaidoyer.

Conclusion

Les systèmes de données démographiques, influencés par les mégatendances mondiales, les contraintes de ressources et de capacités, ainsi que par les technologies en rapide évolution, sont en pleine transformation. Cette note a montré que, plutôt que de converger vers une architecture unique, les systèmes de données démographiques prêts pour l'avenir doivent être définis par les objectifs ambitieux du Programme d'action de la CIPD, à savoir produire des données fréquentes, granulaires, inclusives et accessibles, capables de répondre aux besoins des utilisateurs tout en garantissant la protection des droits des fournisseurs de données. Bien que les trajectoires varient selon les pays en fonction de leurs systèmes de données et de leur histoire, certaines actions sont essentielles : développer une architecture mondiale de gouvernance des données basée sur les droits, promouvoir des systèmes de données démographiques plus intégrés, accroître le financement des données et des statistiques, et combler les inégalités en matière de capacités. Ces actions seront déterminantes pour exploiter pleinement le potentiel des données au service d'un avenir meilleur.

**Une
gouvernance
mondiale des
données, fondée sur les
droits, sera essentielle
pour maximiser l'impact
des données dans la
construction d'un
monde meilleur**

NOTES DE BAS DE PAGE

- 1 Les données de traçage numérique proviennent de technologies comme les plateformes de médias sociaux, les applications mobiles et les moteurs de recherche, ainsi que d'informations hors ligne capturées numériquement (par exemple, les compteurs électriques intelligents).
- 2 Nations Unies (2023). Rapport sur les Objectifs de développement durable 2023 : vers un plan de sauvetage pour l'humanité et la planète. Site Web : <https://unstats.un.org/sdgs>.

Remerciements

Auteur(s) : Alessio Cangiano (FNUAP)

Contributeurs : Jacob Adetunji (Fondation Gates), Karen Bett (Partenariat mondial pour les données du développement durable), Lorant Czarán (Bureau des affaires spatiales de l'Organisation des Nations Unies), Ridhi Kashyap (University of Oxford), Steve MacFeely (Organisation mondiale de la Santé), Romesh Silva (FNUAP), Rachel Snow (consultante), Seiffe Tadesse (Division des statistiques de l'Organisation des Nations Unies).

Réviseurs : David Anthony (UNICEF), Patrick Gerland (Division de la population de l'ONU), Jeff Jordan (Population Reference Bureau), William Muhwava et Pamela Nabukhondo (Commission économique de l'ONU pour l'Afrique), Papa Seck (ONU-Femmes), Groupe de référence du FNUAP pour la CIPD30, Bureaux régionaux du FNUAP, Comité exécutif du FNUAP

Coordination, rédaction, conception et production

Rédacteurs en chef et coordination technique générale : Priscilla Idele (FNUAP), Rachel Snow (Consultante)

Supervision stratégique : Julia Bunting, Julitta Onabanjo (FNUAP)

Rédaction : Gretchen Luchsinger (Words for the World)

Communications, plaidoyer et Web : Ana Maria Currea, Jacqueline Daldin, Etienne Leue, Angélique Reid (FNUAP)

Conception graphique : Upasana Young (GlowDesign)

Soutien opérationnel et administratif : Sara Abranyos, Ashby Anglin, Elsa Dufay, Abbas Omaar, Rayola Osanya (FNUAP)

Copyright © 2024 Fonds des Nations Unies pour la population, tous droits réservés.
La reproduction est autorisée à condition de citer la source.

Pour citer cette publication : Fonds des Nations Unies pour la population (2024).

Naviguer dans les mégatendances : Le Programme d'action de la CIPD pour un avenir durable

Note CIPD30 : L'avenir des données démographiques

Avril 2024

Avertissement : Les opinions et points de vue exprimés dans cette publication sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux des organisations qu'ils représentent.

Photo de couverture © UNFPA

United Nations Population Fund
605 Third Avenue
New York, NY 10158
Tel. +1 212-297-5000
www.unfpa.org

X@UNFPA

